

360 | LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Les EnRR proviennent de sources que la nature renouvelle en permanence, ou sont récupérées lors de certains processus et évitent donc d'être perdues.

Le patrimoine énergétique durable d'un territoire est :

- unique, propre aux réalités physiques du territoire (eau, vent, soleil, biomasse bois énergie ou biomasse méthanisation).
- le socle de la transformation d'un système centralisé de production d'énergie vers un système de productions territoriales connectées.

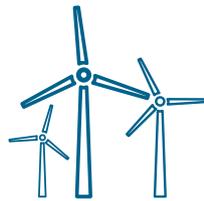
Énergies renouvelables et de récupération (EnRR)



thermique



hydroélectricité



éolien



photovoltaïque



valorisation
énergétique

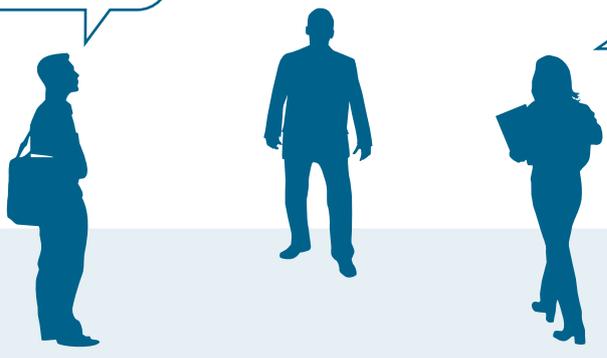


biomasse
bois-énergie et
méthanisation

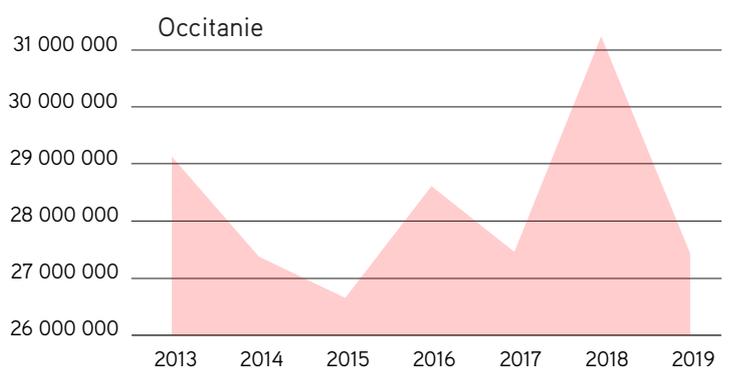
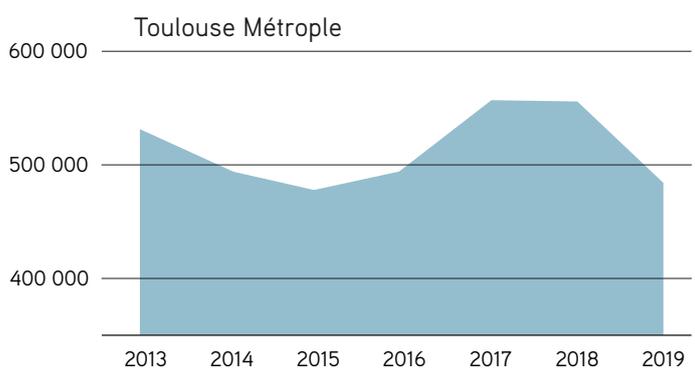
J'ai équipé mon centre culturel de panneaux solaires, on ne pourra pas dire que je ne suis pas engagé dans la transition énergétique.

C'est un bon début mais faire la transition énergétique ce n'est pas faire un seul projet isolé, il faut massifier ton passage à l'acte en développant d'autres réalisations si tu veux atteindre l'objectif fixé sur ton territoire.

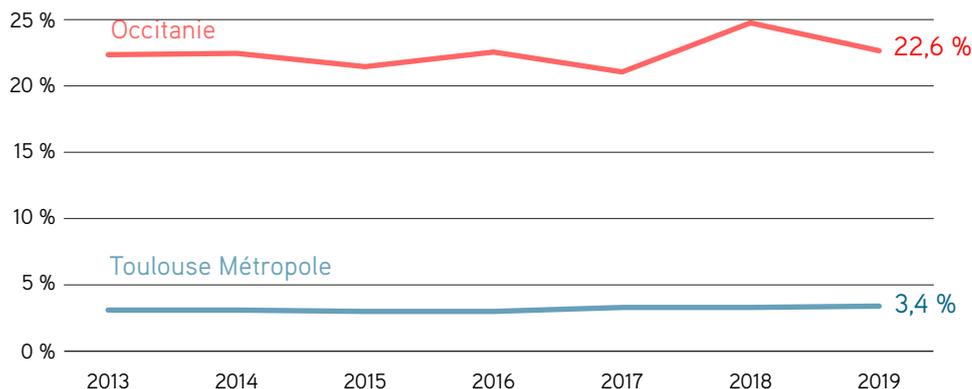
Nous devons maintenir un dialogue avec le monde industriel. Nous avons besoin les uns des autres pour atteindre notre objectif de développement des EnRR. Innovations, recherche de financement, évolutions réglementaires nous devons être à l'écoute de leurs besoins et eux des nôtres !



Évolution de la production d'énergies renouvelables et de récupération en MWh



Évolution de la part d'énergies renouvelables et de récupération dans la consommation d'énergie

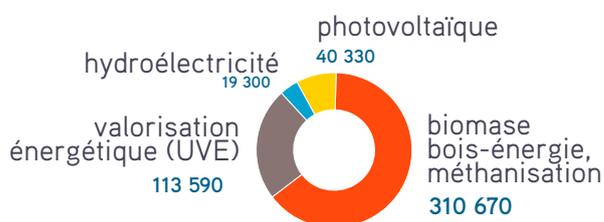


Objectif du PCAET de Toulouse Métropole :

doubler la part des énergies renouvelables locales dans la consommation d'énergie du territoire à 2030.
Le Schéma directeur des énergies (SDE) est le document opérationnel permettant de mettre en œuvre ces objectifs.

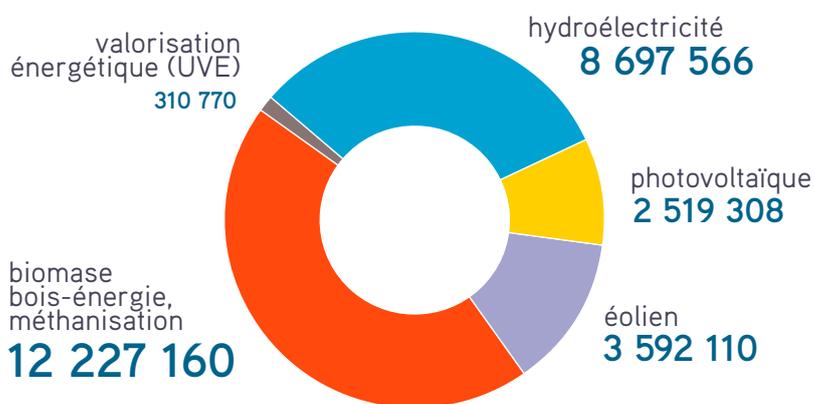
Production d'énergie renouvelable sur le territoire de Toulouse Métropole et de la région Occitanie en 2019 en MWh

TM : 484 000 MWh



Les deux plus importants gisements d'EnRR sur le territoire de Toulouse Métropole sont la méthanisation et le photovoltaïque.

Occitanie : 27 250 000 MWh



La production de chaleur provenant du bois-énergie inclut la production thermique issue des activités de chauffage d'appoint et d'agrément.

LES PRINCIPAUX LEVIERS DE L'URBANISME POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Conforter le contenu et la portée des documents d'urbanisme et de planification locaux (SCOT, PLU(i), PCAET, PLH, PDU,...) :

- études de potentiel de développement d'ENR
- développement de nouvelles mobilités
- favoriser l'implantation d'installations d'énergies renouvelables sur les espaces artificialisés et/ou dégradés (bâtiments, ombrières, friches industrielles), identification d'emprises au sol pour les infrastructures associées aux réseaux et à l'implantation de sites de production d'EnRR
- création de schéma directeur des énergies...

Pour aller plus loin :

<https://www.toulouse-metropole.fr/missions/developpement-durable/plan-climat>

<https://www.aua-toulouse.org/atelier-le-6-juillet-le-mix-energetique-un-levier-de-developpement-pour-nos-territoires/>

<https://www.laregion.fr/-REPOS->

<https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-sbnc>

Sources : OREO, outil Terristory, outil PICTOstat